



**PROCÈS-VERBAL DE LA 550^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 16 novembre 2017 à 12 h au local 4214 pavillon Albert-Tessier
(550-16-11-17)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité (à compter de 12 h 50)
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire

Absence :

Aucune

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assiste également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-550-16-11-17-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la 549^e réunion
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 3 octobre 2017
 2. Dépôt de l'agenda syndical
 3. Prochain numéro du **le point d'ancre**
 4. Retenues à la source – octobre 2017 : ARC : ? \$; MRQ : ? \$
- 5) Rapport des officiers et des délégations
- 6) Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention
- 7) Présents pour les professeurs retraités
- 8) Rencontre avec les professeurs embauchés le 1^{er} décembre
- 9) Représentant du Syndicat au comité réseau sur les assurances collectives
- 10) Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 30-11-2017
- 11) Don à Centraide 2017
- 12) Absence de Mme Thiffault
- 13) Affaires nouvelles :
 1. Rencontre du comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ)
- 14) Date de la prochaine réunion : 7 décembre 2017
- 15) Levée de l'assemblée

CX-550-16-11-17-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-550-16-11-17-02 Adoption du procès-verbal de la 549^e réunion du CX

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 549^e réunion du comité exécutif tenue le 5 et le 16 octobre 2017.

CX-550-16-11-17-03 Suites à donner aux dossiers

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX-550-16-11-17-04 Correspondance et information**1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée**

Considérant l'absence de Mme Thiffault, le relevé du courrier reçu et expédié n'a pas été effectué.

2. Dépôt de l'agenda syndical

Le président mentionne les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois d'octobre 2017. Il rappelle toutefois que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.

3. Prochain numéro du *Le point d'ancre*

Le président attire l'attention des membres sur les textes qui devraient être produits pour le prochain numéro du bulletin *Le point d'ancre*. La date de tombée est fixée au 1^{er} décembre 2017 pour une publication le 11 décembre 2017.

Voici les propositions de contenu :

- Un texte du VPRT pour faire le point sur le déroulement de la négociation depuis juin ;
- Un texte du VPRT sur les bénéfices de la lettre d'entente sur la réduction des coûts de la convention collective ;
- Un texte du président sur la masse salariale des cadres supérieurs ;
- Un texte du trésorier sur la situation du fonds de défense professionnel.

4. Retenues à la source :

Le trésorier confirme que les versements de retenues à la source du mois d'octobre ont été expédiés aux deux gouvernements. Il n'est toutefois pas en mesure d'en préciser les montants.

CX-550-16-11-17-05 Rapports des officiers et des délégations (5 octobre)**Président**

- Considérant son absence au cours des dernières semaines, le président indique qu'il n'a rien à signaler à son rapport. Il précise toutefois qu'il a suivi le cheminement des différents dossiers syndicaux via les courriels.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT précise que les membres du comité exécutif ont reçu une synthèse des dossiers du CRT.
- Le VPRT résume le cheminement des principaux dossiers de relations de travail depuis la dernière réunion du comité exécutif.
- Le VPRT indique que malgré les efforts déployés, il n'a pas été possible de résoudre un problème entre deux professeurs et le dossier se terminera probablement par une plainte de harcèlement psychologique.
- Le CRT a discuté avec le service des relations de travail de l'UQTR d'une demande d'un professeur pour un congé de perfectionnement ne répondant pas aux critères prévus à la convention collective. Le CRT essaie de toujours répondre positivement aux demandes provenant des professeurs, tout en faisant valoir que l'avantage accordé pourrait être offert à l'ensemble des professeurs en modifiant la convention en conséquence.

- Le VPRT indique que le doyen de la gestion académique des affaires professorales et le directeur des ressources humaines convoquent, de plus en plus souvent, des professeurs afin d'obtenir des précisions sur les descriptions de tâches acceptées en assemblée départementale.
- Le VPRT rappelle que la convention collective ne précise pas si le professeur évalué en assemblée départementale peut ou non assister à la rencontre et s'il peut voter sur son dossier. Cette situation crée actuellement des problèmes dans certains départements. La question fut abordée avec le service des relations de travail de l'UQTR. Il fut convenu que, considérant que les règles actuelles diffèrent d'un département à l'autre, les départements seraient tenus d'adopter une telle règle qui s'appliquerait à l'ensemble des professeurs d'un même département. Cette règle pourrait toutefois être différente d'un département à l'autre.
- Le VPRT indique qu'il a été nécessaire de préciser à la Direction qu'un professeur peut, selon la convention collective, refuser d'accomplir des tâches de direction pédagogique.

Arrivée de la VPSC à 12 h 50

- Le VPRT indique que le CRT a discuté du cheminement des plaintes de harcèlement déposées par les professeurs. Il fut convenu que les professeurs concernés doivent faire preuve de collaboration dans le cheminement de leurs plaintes afin que le Syndicat puisse les prendre en charge. Dans le cas contraire, le professeur devra faire de sa plainte un grief personnel.

VPAU

- Le VPAU indique que la prochaine réunion du CAU est prévue pour le 22 novembre 2017.
- Le VPAU a profité de la récente réunion du conseil d'administration pour sensibiliser les administrateurs aux coûts liés à la réorganisation de la gestion des cliniques universitaires. Le regroupement du secrétariat et l'implantation d'un seul logiciel de gestion des rendez-vous des cliniques occasionneront des coûts importants et récurrents sans apporter d'avantages significatifs, plus particulièrement pour la clinique de chiropratique. Le VPAU rappelle que la clinique de chiropratique génère un achalandage supérieur à l'ensemble des autres cliniques universitaires de l'UQTR. Le VPAU précise qu'il est regrettable que la Direction de l'UQTR impose des compressions dans l'offre de cours aux étudiants tout en autorisant des dépenses inutiles de plusieurs centaines de milliers de dollars dans la gestion des cliniques.
Les membres invitent le VPAU à sensibiliser, à titre de délégué syndical, le conseil syndical à cette situation.
- Le VPAU mentionne que les administrateurs de l'UQTR ont reçu une formation sur leur rôle et leurs responsabilités au sein du conseil d'administration.

VPSC

- La VPSC indique que la sortie théâtre à Québec a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants. Il s'agit de la troisième activité annulée depuis la rentrée. La prochaine réunion du comité devra analyser sérieusement cette situation. La VPSC souligne toutefois que le 5 à 7 pour les professeurs qui se sont démarqués au cours de la dernière année connaît un beau succès pour ce qui est du nombre d'inscriptions.

Trésorier

- Le trésorier indique que, considérant l'absence de Mme Thiffault, il n'est pas en

mesure de faire le point sur la situation financière du Syndicat.

- Le trésorier souligne que la prochaine réunion du comité intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC) aura lieu le 1^{er} décembre prochain.
- Le trésorier signale que le professeur Pierre Baillargeon du Département de psychoéducation, qui représentait les professeurs au comité de négociation sur la restructuration du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), a indiqué au Syndicat qu'il ne souhaitait pas poursuivre ce mandat. Les membres invitent le président à expédier au professeur Baillargeon une lettre de remerciement pour l'excellent travail accompli dans le dossier des négociations du régime de retraite. Il y aura élection d'un nouveau représentant des professeurs au comité de négociation et le trésorier indique qu'il n'a pas l'intention de déposer sa candidature.
- Le trésorier signale qu'il a rencontré les courtiers afin de faire le bilan de la dernière année dans la gestion du fonds de défense professionnel du Syndicat. Le comité d'études du fonds se réunira au cours des prochaines semaines pour faire le point sur la situation.

Secrétaire

- La secrétaire indique que les points concernant le secrétariat sont à l'ordre du jour et qu'elle n'a rien d'autre à signaler.

CX-550-16-11-17-06 Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention

Le président cède la parole au VPRT.

Le VPRT mentionne qu'il a déposé, le 14 novembre 2017, dans le dossier *négociations 2017* du site Dropbox une partie des textes de la prochaine convention collective. Il s'agit de propositions syndicales formelles aux textes de la convention collective actuelle. Le document propose de nouvelles formulations, en caractères de couleurs jaunes, et de nouvelles orientations, en caractères verts.

Le comité de négociation souhaiterait déposer ces propositions au conseil syndical du 30 novembre prochain. Il apparaît important pour le comité de négociation de disposer, le plus rapidement possible, de textes précis afin de favoriser le déroulement des rencontres de négociation avec les représentants de l'UQTR.

Les membres soulignent qu'il est important que le comité exécutif s'approprie les textes avant de les soumettre au conseil syndical et à l'assemblée générale. Il serait donc prématuré de soumettre un projet incomplet de convention au conseil syndical du 30 novembre 2017.

Il est donc convenu de :

- Convoquer une réunion du comité exécutif le 23 novembre prochain afin de prendre connaissance des textes proposés ;
- D'aborder au conseil syndical seulement l'article 11 de la convention portant sur l'évaluation des professeurs.

Le VPRT rappelle qu'il y a deux rencontres de négociation prévues avant la réunion du conseil syndical du 30 novembre prochain.

Le président indique qu'il souhaiterait profiter de la rencontre du 23 novembre prochain afin de discuter de la stratégie d'actions pour le déroulement des négociations.

CX-550-16-11-17-07 Présents pour les professeurs retraités

La VPSC rappelle que le CSC avait recommandé au comité exécutif de modifier le processus de sélection des présents remis aux professeurs qui prendront leur retraite.

La recommandation du CSC était de réaliser une série de sérigraphies originales par une artiste de la région. Le CSC a rencontré à plusieurs reprises Mme Élisabeth Mathieu,

directrice de la Biennale internationale d'estampes contemporaines de Trois-Rivières, afin d'établir la procédure et de faire une présélection des artistes potentiels.

Lors de la dernière réunion du CSC, les membres ont sélectionné deux artistes : Alejandra Basanes et Isabelle Clermont. Il fut convenu de commander à chacune une sérigraphie originale, tirée à vingt-cinq exemplaires, s'inspirant de leurs productions antérieures. Chacune des sérigraphies, incluant l'encadrement, représente une dépense d'environ 250 \$ comparativement à 450 \$ antérieurement. Il s'agit donc d'une économie totale de 10 000 \$ pour cinquante œuvres.

En réponse à une question des membres sur l'appréciation des professeurs à ce nouveau présent, de facture plus contemporaine, la VPSC se dit convaincue que les professeurs apprécieront énormément le nouveau présent.

Après discussions, les membres adoptent la résolution suivante :

(2017CX-550-16-11-R174)

Considérant la tradition de remettre un présent aux professeurs au moment de leur retraite ;
Considérant la volonté du Syndicat de remettre une œuvre d'art d'un artiste de la région comme présent ;

Considérant la volonté du comité des services à la collectivité de modifier le processus de sélection des présents remis aux professeurs retraités ;

Considérant la recommandation du comité des services à la collectivité ;

Considérant l'avis favorable des membres du comité exécutif ;

Il est proposé par la VPSC, appuyé par le trésorier et unanimement résolu :

De commander, aux artistes suivantes : Alejandra Basanes et Isabelle Clermont, une sérigraphie originale, encadrée et tirée à 25 exemplaires chacune.

De signer un contrat avec chacune des artistes ;

D'inviter le trésorier à prévoir les sommes nécessaires, dans les budgets 2017-2018 et 2018-2019, pour la réalisation d'un tel mandat.

CX-550-16-11-17-08 Rencontre avec les professeurs embauchés le 1^{er} décembre

Le président rappelle que chaque année le comité exécutif reçoit, pour un premier contact, les professeurs récemment embauchés. Antérieurement, cette première rencontre se déroulait lors d'une croisière sur le fleuve Saint-Laurent. Depuis que les professeurs sont embauchés le 1^{er} décembre, l'activité prend la forme d'un souper avec les nouveaux professeurs et le comité exécutif.

Au 1^{er} décembre 2017, une quinzaine de professeurs ont été embauchés par l'UQTR. Le président rappelle que, l'année dernière, les délégués syndicaux provenant des départements qui accueilleraient un nouveau professeur avaient également été invités.

Après discussions, il est convenu d'organiser, en janvier 2018, un souper avec les professeurs embauchés le 1^{er} décembre 2017 et avec les membres du comité exécutif.

CX-550-16-11-17-09 Représentant du Syndicat au comité réseau sur les assurances collectives

Le secrétariat syndical a reçu une lettre de Mme Lucie Rousseau, secrétaire du comité réseau des assurances collectives (CRAC) indiquant que le mandat du professeur Sylvain Beaudry, représentant du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR), se termine le 21 novembre prochain. Le comité exécutif devrait statuer sur le choix du représentant du Syndicat au CRAC.

Après discussions, il est unanimement convenu d'informer le secrétariat du comité réseau des assurances collectives (CRAC) du renouvellement du mandat du professeur Sylvain Beaudry.

CX-550-16-11-17-10 Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 30 novembre 2017

Le président attire l'attention des membres sur le projet d'ordre du jour du conseil syndical du 30 novembre prochain.

Après discussion, il est convenu d'expédier le projet d'ordre du jour aux délégués syndicaux.

CX-550-16-11-17-11 Don à la campagne de financement de Centraide

Le secrétariat syndical a reçu une demande de contribution pour la campagne de financement 2018 de Centraide Mauricie. L'année dernière, le Syndicat avait fait un don de 500 \$.

Après discussion, les membres conviennent de faire un don de 500 \$ à la campagne de financement de Centraide pour l'année 2018.

CX-550-16-11-17-12 Absence de Mme Thiffault

Le secrétariat a reçu un courriel de Mme Thiffault indiquant, à la suite d'une visite chez son médecin, qu'elle sera absente jusqu'au 10 décembre prochain. Mme Lucie Dubé, du service des ressources humaines, a confirmé l'absence de Mme Thiffault pour une période indéterminée.

Considérant la période d'absence de Mme Thiffault, il fut convenu de recruter une personne qui pourrait rapidement et efficacement pourvoir le poste.

Après le refus de l'ancienne secrétaire du Syndicat, Mme Denise Asselin, des approches ont été entreprises auprès de Mme Amandine Duhil, technicienne en administration à mi-temps à l'Association syndicale des travailleurs étudiants et des travailleuses étudiantes de l'UQTR. Les membres du comité exécutif ont reçu une copie du curriculum de Mme Duhil. Elle possède une maîtrise en éducation, un baccalauréat en économie sociale et possède une bonne connaissance des rouages administratifs de l'UQTR.

Mme Duhil travaillerait du mardi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Après discussions, les membres adoptent la résolution suivante :

(2017CX-550-16-11-R175)

Considérant l'absence de Mme Sandra Thiffault, technicienne administrative au Syndicat jusqu'au 10 décembre 2017 ;

Considérant la nécessité de remplacer Mme Thiffault durant son absence ;

Considérant les démarches entreprises pour combler le poste ;

Considérant l'avis favorable des membres du comité exécutif ;

Il est proposé par la secrétaire, appuyé par le trésorier et unanimement résolu :

- D'embaucher Mme Amandine Duhil à titre de technicienne en administration durant la période d'absence de Mme Thiffault ;
- De confier au trésorier le mandat de convenir avec Mme Duhil de son horaire, de ses conditions de travail et de sa rémunération.

CX-550-16-11-17-13 Affaires nouvelles

1. Rencontre du comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec

Le président rappelle que, lors de la dernière réunion du comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ), il fut convenu de faire une rencontre des membres sur différents thèmes. La rencontre aura lieu le vendredi 24 novembre 2017 à 9 h par vidéoconférence. Le CLIUQ demande de faire un choix de la thématique à discuter.

Après discussion, il est convenu de déléguer le président et le VPRT à cette rencontre et de ne pas formuler de choix sur les thèmes proposés.

CX-550-16-11-17-14 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir une rencontre le 23 novembre 2017.

CX-550-16-11-17-15 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 15 h 10.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre